

**Madame Josette BOREL-LINCERTIN**  
Présidente du Conseil de Surveillance du CHUG

**Monsieur Gérard COTELLON**  
Directeur Général du CHUG de la Guadeloupe

Pointe-à-Pitre le 21 Août 2019

**Objet :** Votre courrier du 20 Août 2019.

Madame la Présidente du Conseil de Surveillance du CHUG,  
Monsieur le Directeur Général du CHUG,

Par courrier en date du **20 Août 2019**, d'abord communiqué à la Presse, comme pour nous mettre la pression, vous dites avoir été destinataires du compte-rendu de notre rencontre avec les "médiateurs", compte-rendu qui préciserait que nous avons **demandé** la mise en place d'une Commission "ad'hoc" destinée à établir un état des lieux partagé des organisations de soins et de travail mises en place à la suite de l'incendie du 28 Novembre 2017.

Ensuite, vous nous invitez à rétablir un "**dialogue social constructif**", ce jour 21 Août à la Résidence Départementale sur les demandes que nous avons "**évoquées**".

D'abord, nous estimons que ce procédé est particulièrement singulier et ne peut malheureusement participer au dialogue constructif que vous réclamez. En effet, jamais nous n'avons été destinataires de ce compte-rendu, jamais nous n'avons demandé la mise en place d'une quelconque Commission ad'hoc où des nouveaux experts viendraient encore une fois nous révéler l'étendue de la détresse des soignants du CHU devant toutes les indignités qui nous sont imposées, depuis 20 mois, indignités et situations dangereuses qui sont largement décrites dans le Rapport Indigo du CHSCT de Mai 2019.

Vous vous autorisez même à fixer, au-delà de son objet, la composition de cette Commission, sa présidence, les conditions de rendu de ses travaux.

Ensuite, il s'agit à l'évidence d'une démarche destinée à invalider autant les organisations syndicales que le processus de négociations, les revendications et exigences du Personnel du CHU portant sur la réforme du Plan de Réorganisation du CHU, qui s'imposerait à tous, selon votre lettre de synthèse du **05 Août 2019**. Autrement dit, vous pensez ainsi obtenir que nous nous résignons à attendre la fin de l'année 2020, période estimée pour la stabilisation de la situation structurelle du CHU.

Vous comprendrez que :

- Nous ne pouvons nous soumettre à cet aveu de vos incapacités et limites à porter des réponses claires et immédiatement opérationnelles aux drames, médicaux, soignants, sociaux et psychologiques qui se nouent depuis l'incendie du 28 Novembre 2017 au CHUG.

- Nous ne pouvons nous taire, Atann Rété Sibi (ARS) et nous satisfaire 20 mois plus tard de vos "engagements apaisants" sur la qualité de l'air, sur les prochains travaux de décontamination des gaines aérauliques et sur les ascenseurs, sur la solidité d'une partie du plafond des Urgences, sur la livraison en Mars 2020 des travaux de mise aux normes des Chambres du Pôle Parent-Enfant de la Polyclinique, sur la livraison des Blocs en Octobre 2020, tout comme le Pôle Parent-Enfant de Palais Royal ;
- Nous ne pouvons nous coucher devant les millions d'euros affichés (45 M€ d'aide immédiate post-incendie, 54 M€ d'aide du Plan de Réorganisation et de Construction du Pôle Parent-Enfant, 20 M€ d'aide pour la reprise des approvisionnements) sans aucune certitude de leur mise à disposition effective et de leur suffisance compte-tenu de l'étendue des dégâts liés à l'incendie ;
- Nous ne pouvons accepter d'être déclarés responsables à hauteur de 3 millions d'euros par mois du déficit financier du CHU, nous qui selon le même Rapport INDIGO, assurons le fonctionnement du CHU qualifié d'insolite, d'opaque, de contagieux.

Ainsi, depuis 20 mois, nous sommes menés en bateau, et autant nous agents que les malades croupissants dans des locaux malsains et infectés de moisissures, sommes ballottés dans des incertitudes par des mensonges comme celui du Marché de nettoyage des gaines, notifié selon LARS le 16 Juillet (lettre du 29 juillet 2019), et selon la Direction du CHU "la remise des offres" devant se faire le 02 Août 2019 (Synthèse du Directeur Général du 30 Juillet 2019).

Pour rappel, tous les travaux de Réhabilitation du CHU devraient être terminés en fin 2019.

Enfin, quand nous persistons à réclamer un état des lieux exhaustif et partagé de l'état du CHU, en tous domaines, il s'agit pour nous de sortir, en toute liberté, en toute sérénité, de la cage dans laquelle on nous a enfermé, de façon à définir et à poser de manière déterminée, transparente les processus de sortie de cette crise qui s'installe et déstructure, de ce drame qui annihile, qui détruit les dernières ressources dont dispose encore la grande majorité des agents du CHU.

Madame, Monsieur, à persister dans la défiance et dans la provocation vis-à-vis de ce mouvement de colère, de contestation, de grève, vous n'en récolterez que plus de déséquilibre et de déficit, et certainement pas la soumission à vos funestes projets, à moins que vous aussi, vous seriez engagés !!

Nous revenons pour vous dire que nous sommes toujours pour autant disponibles pour la reprise des négociations sur toutes les revendications déposées et selon des modalités à arrêter d'accord partie. Pour cela, nous vous invitons à vous imprégner des conclusions du Rapport INDIGO dont les constats, analyses et recommandations vous éclaireront sans aucun doute.

Recevez, Madame la Présidente du Conseil de Surveillance du CHUG, Monsieur le Directeur Général du CHUG, nos salutations distinguées.

Gaby CLAVIER  
UTS-UGTG



Freddy MANIOC  
CGTG-CHUPPA

